



Fiche 5 « Formation des enseignants »

La loi de programmation et de refondation de l'école de la République a programmé la création de 60 000 emplois dont 54 000 à l'éducation nationale. Ce choix politique est un élément important de la priorité accordée à l'éducation. Il se traduit notamment depuis 2012 par une augmentation importante des recrutements d'enseignants, après les suppressions massives de la période précédente.

Une mise en place des ESPE à marche forcée... et des difficultés importantes

Dans le même temps les ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ont déclaré vouloir rétablir une formation des enseignants permettant la refondation attendue. Les ESPE, créées à la rentrée 2013, ont été chargées de cette mission compliquée. Trente ESPE ont ouvert leurs portes.

Dès l'année 2012-2013, la FSU a alerté les ministères sur les difficultés auxquelles ces écoles supérieures allaient être confrontées, notamment en raison des délais très courts de mise en place. L'observatoire de la formation des enseignants, mis en place par la FSU en janvier 2014 - <http://observatoire-fde.fsu.fr/> - recense un certain nombre de dysfonctionnements à travers notamment les témoignages des acteurs de la formation.

Il s'avère donc à l'évidence que les conditions de travail et d'études des étudiants, formateurs, stagiaires et tuteurs sont plus que problématiques, et les satisfecit permanents du MEN et du MESR sont de moins en moins crédibles. Le rapport de la mission d'information sénatoriale sur les ESPE <http://www.senat.fr/rap/r13-579/r13-579.html>, pointe du reste certaines difficultés comme le manque de prise en compte de la professionnalisation ou la part insuffisante accordée à la recherche et au numérique, dans les maquettes de formation. Il fait également état des réelles difficultés des ESPE à prendre en compte la diversité des parcours des étudiants. La mission sénatoriale recommande notamment d'instituer un continuum de formation avec une préprofessionnalisation dès la licence pour attirer un vivier de candidats et de garantir des équipes pluri-professionnelles de formateurs pour donner une place aux formateurs de terrain, ce que la FSU demande depuis le début de la réforme.

Une crise de recrutements qui hypothèque la refondation

On ne peut ignorer la grave crise de recrutement qui touche l'éducation nationale. Ce sont au total



au moins 5177 recrutements externes d'enseignants qui n'ont pas été possibles à l'occasion des sessions 2014 des concours « exceptionnels » et « renouvelés » :

- 404 PE
- 3640 certifiés et agrégés
- 64 professeurs d'EPS
- 1069 PLP

Insuffisance du nombre des candidats inscrits, volonté des jurys de maintenir un haut niveau d'exigence, réussite de certains à plusieurs concours,... certaines disciplines, dans le second degré, sont sinistrées et cette crise hypothèque évidemment le projet de refondation de l'école.

Beaucoup de stagiaires mal traités

Il n'est pas acceptable que la situation créée par la réforme depuis la création des ESPE aboutisse à une nécessité de choisir, concernant les stagiaires entre "gestion" et "formation". Trop de stagiaires sont placés dans des conditions de poursuite d'études (M2) et/ou d'affectation (stage) inadmissibles. L'année de M2 est trop lourde pour tous ; dans le même temps le volume de formation a baissé et ce, avec de grandes disparités (64h pour Lyon, 126 pour Corte).

Un cadrage national est indispensable pour garantir une formation initiale des enseignants égale et de qualité sur l'ensemble du territoire. Le Master doit garder ses exigences et son niveau de diplôme universitaire. La mission des tuteurs doit être mieux reconnue. Les ESPE doivent avoir les moyens de proposer des parcours adaptés à tous les étudiants et fonctionnaires stagiaires, quels que soient leurs parcours antérieurs. Ces moyens sont également une condition pour de bonnes collaborations entre les rectorats, les ESPE et les UFR.

Pour la FSU, trois mesures prioritaires :

1. La question de prérecrutements et des bourses de formation doit être reposée

C'est en effet une réponse aux problèmes posés : tous les candidats qui souhaitent passer les concours doivent pouvoir le faire dans de bonnes conditions, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La mise en œuvre de pré-recrutements massifs dès les premières années d'enseignement supérieur doit permettre de démocratiser l'accès aux métiers d'enseignant, de répondre à la crise de recrutement et de sécuriser les parcours des étudiants. Dans le même objectif, les bourses pour préparer les concours doivent immédiatement être rétablies.

2. Mettre en place une « formation initiale prolongée » et une véritable formation continue

Une poursuite de la formation après titularisation s'avère nécessaire, avec des allègements de service durant les deux premières années après titularisation.

La formation continue - totalement sinistrée depuis plusieurs années - doit être "réanimée".

3. Revaloriser les métiers de l'enseignement

Par ailleurs, la nécessité d'une véritable revalorisation des métiers de l'enseignement apparaît de plus en plus urgente. C'est également une dimension importante pour rendre à nouveau ces métiers attractifs et espérer sortir de la crise de recrutements.



*Avec la FSU,
pour le Service Public !*

